

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil VINGT TROIS

Le 20 avril à 19h00

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 13 avril 2023

Présents : M GROSDENIS Henri, M MATRAY Jean-Luc, Mme GASDON Christine, M FAYOLLE Jean, Mme BOURNEZ Christine, M DURANTIN Michel, Mme FEJARD Carole, M HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie, M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M BUTAUD Jean Charles, M LOMBARD Jean Marc, M GODINOT Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, M VIODRIN Jérôme, M DESBENOIT Bernard, M JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M DESCAVE Guillaume, M AUBRET Alain, M PALLUET Dominique, M DUBUIS Pascal, M MOULIN Bernard.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 38

Excusés : M CHIGNIER Bernard, Mme MONTANES Véronique, M MEUNIER Gérard, M BERTHELIER Bruno, M VALENTIN Alain, Mme LEBEAU Colette, M LE PAGE Clément remplacé par M DESBENOIT Bernard, Mme TROUILLET Nelly, M CHENAUD Fabrice, Mme CALLSEN Marie-Christine, Mme DANIERE Emmanuelle.

Pouvoirs : M CHIGNIER Bernard à M BUTAUD Jean Charles, M MEUNIER Gérard à M FAYOLLE Jean, M BERTHELIER Bruno à M HERTZOG Etienne, Mme TROUILLET Nelly à M JARSAILLON Philippe, M CHENAUD Fabrice à M DESCAVE Guillaume, Mme CALLSEN Marie-Christine à AUBRET Alain, Mme DANIERE Emmanuelle à M MOULIN Bernard.

Election d'un secrétaire de séance : M Jean FAYOLLE (Briennon)

N°2023/N°070

OBJET : REGIE FIXATION DU PRIX DE VENTE DES COMPOSTEURS AU 1^{Er} mai 2023

M. Henri GROSDENIS, Vice-président en charge des déchets ménagers, présente un bilan des ventes de composteurs individuels en séance. Une nouvelle commande de composteurs individuels a été lancée, au vu de la demande croissante d'usagers souhaitant être équipés, des obligations réglementaires de tri à la source des biodéchets et des objectifs de réduction des tonnages d'ordures ménagères. Dans une logique d'achat durable et local, l'offre de Solubio France a été retenue. Cette entreprise, établie à La Bénisson-Dieu, commercialise des composteurs 100 % bois issu des massifs du Roannais. La fabrication est réalisée à Mably. Compte-tenu du prix d'achat du composteur, il est proposé de fixer le prix de vente à 30 € (à encaisser via la régie de recettes).

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Fixe le prix de vente des composteurs individuels à 30 € à partir du 1er mai 2023.
- Rappelle que ce tarif sera appliqué pour le régie dédiée à cet effet.
- Dit que la recette est prévue en section de fonctionnement au budget annexe déchets ménagers

La Secrétaire de séance
Représentant de la commune de Briennon
M Jean FAYOLLE

Pour le Président empêché,
Le Vice-Président de la Communauté
De Communes
M Pascal DUBUIS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20230420-N2023-070-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/04/2023